

CONVOCATION POUR LA SEANCE DU 4 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt-six février, a été convoqué en réunion ordinaire le conseil municipal pour le quatre mars deux mil vingt deux.

ORDRE DU JOUR:

- Attribution marchés pour la rénovation énergétique et le réaménagement de la salle de Brissard
- Questions diverses

Etaients présents :

QUENTIN Virginie – ALTUR Marie-Lise – HERBEAUX Etienne – LOISY Pauline - FAERBER Jean-Paul – MARTENS Yannick – GATEAU Sophie – MECHELAERE Karine – TABANOU Victor – QUENTIN Bérénice – HUGODOT Patricia – FAYOL Jade – DAIGREMONT Jérôme – RIVAS Delphine – AMELINE Vanessa

Absents ayant donné procuration :

COËNON Guy à HUGODOT Patricia
ROZIER Luc à GATEAU Sophie

Absents : HEBERT Benoît – SIMON Francis

Madame QUENTIN Bérénice a été élue secrétaire.

Aucune remarque n'étant faite, le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

ATTRIBUTION MARCHÉS POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA SALLE DE BRISSARD

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal que la commission d'appel d'offres s'est réunie ce jour à 11 Heures afin de :

- prendre connaissance des tableaux d'analyse des offres établi par l'architecte Emmanuelle BARRE,
- prendre connaissance des conclusions de Monsieur DENIZET du Bureau d'Etude LAMALLE suite à l'étude des structures métalliques conservées,
- recueillir l'avis des membres à voix consultative,

Au terme de cette réunion, les membres de la C.A.O. ont émis un avis favorable pour attribuer les marchés aux offres les mieux-disants.

Cependant, compte tenu :

- des budgets proposés très éloignés des estimatifs annoncés,
- des possibles surcoûts permettant le réemploi des fermes métalliques existantes,
- des inconnues encore très présentes sur les existants,
- des courants aléas de chantier lors des travaux de réhabilitation, et enfin, au vu de la conjoncture économique actuelle,

la commission a décidé de ne pas signer en l'état les marchés de travaux et a préféré que la décision finale soit discutée ce soir en réunion de Conseil Municipal.

Il est rappelé que :

- lors de l'étude d'avant-projet définitif en date du 13/09/2021, le cabinet d'architecture avez établi une estimation du coût prévisionnel des travaux, avec une variation de 40 % par rapport à notre enveloppe originelle de 910.000 euros. Malgré l'inadéquation, nous avons validé l'estimation et demandé de poursuivre la mission sur la base du coût prévisionnel estimé à 1.280.500 euros.
- Suite à la consultation d'entreprises en date du 17/12/2021, les budgets de travaux ont révélé un delta de 21,76% par rapport à l'estimatif et n'intégraient pas :
 - l'ensemble des incertitudes structurelles liées à une éventuelle vétusté de la charpente,
 - les potentiels travaux supplémentaires dûs aux aléas de chantier,
 - les révisions budgétaires des travaux au vu de la conjoncture économique actuelle et des « cas de forces majeures ».

Dans un premier temps, une majorité des conseillers souhaitait valider les marchés.

Après le départ de M. Herbeaux, qui a quitté la salle de conseil, les échanges ont repris et la décision finale a été la suivante :

Au vu du dépassement de budget et de l'écart trop important des travaux par rapport à nos capacités financières, le Conseil Municipal, par 10 voix pour et 6 voix contre, déclare la procédure infructueuse pour le marché de travaux « rénovation énergétique de la salle polyvalente ».

.../...

QUESTIONS DIVERSES

Intervention d'Etienne Herbeaux :

Enfouissements Rue de la République

Les travaux sont en suspens. Coffrets et chambres non fournis pour les réseaux Orange.

Rue de l'Echalier

Changement d'une canalisation d'eau en cours

Intervention de Pauline Loisy :

Permis d'aménager Grande Rue : toujours pas déposé. Et devis pour les candélabres non plus.

Intervention de Marie-Lise Altur :

Commission enfance-jeunesse de l'Agglo : harmonisation des tarifs par rapport au quotient familial à venir sur toutes les communes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-trois heures cinq minutes.

Le Maire,

